



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3134 — Vendredi 4 Juillet 2008

— 13^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

ATTIJARI BANK 2-3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU
NORD OUEST -SODINO SICAR 4-6

AMEN BANK 7-9

SOCIETE ADWYA 10-11

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF – 12

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE ELECTROSTAR 12

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE
TELECOMMUNICATIONS – SOTETEL – 12

COURBE DES TAUX 13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 14

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

ATTIJARI BANK

Siège social : 95, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007, Attijari Bank publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve lesdits rapports tel qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après examen des états financiers et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes y afférents, approuve lesdits états financiers ainsi que les états financiers consolidés

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2007

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale prend acte du résultat déficitaire dégagé au titre de l'exercice 2007 à hauteur de neuf millions quatre cent seize mille dinars (- 9 416 mille dinars) et décide de le reporter sur l'exercice suivant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION L'Assemblée Générale, après avoir été informée des démissions de Monsieur Khalid OUDGHIRI , de Monsieur Saâd BENDIDI et de Monsieur Henri MOULARD de leurs postes d'administrateurs, décide d'accepter lesdites démissions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION L'Assemblée Générale, après avoir été informée de la nomination par cooptation de Monsieur Mohamed EL KETTANI en qualité d'administrateur de la banque pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur Monsieur Khalid OUDGHIRI et la nomination par cooptation de Monsieur EL Moatassim BELGHAZI en qualité d'administrateur de la banque pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur Monsieur Saâd BENDIDI, décide de ratifier lesdites nominations, conformément aux dispositions de l'article 195 (nouveau) du Code des sociétés commerciales et de l'article 20 des statuts et ce, pour la durée restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise la banque de procéder à des emprunts obligataires pour un montant global de cent cinquante millions de dinars (150 millions de dinars) en une ou plusieurs émissions sur les exercices 2008, 2009 et 2010, et délègue au Conseil d'Administration d'arrêter et fixer les modalités de ces emprunts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du conseil d'administration, fixe la somme de Trois Mille Dinars (3000 TND) le montant annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration pour l'exercice 2007.

Les membres du comité permanent d'audit percevront en outre une somme annuelle Trois Mille Dinars (3000 TND) en rémunération de leurs travaux au sein dudit comité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS - ATTIJARI BANK - (Suite)**II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :**

(UNITE : en milliers de Dinars)

	31/12/2007	31/12/2006
ACTIF		
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	76 796	128 970
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	93 545	110 573
AC 3 - Créances sur la clientèle	1 700 409	1 514 601
AC 4 - Portefeuille titres commercial	291 523	227 926
AC 5 - Portefeuille d'investissement	48 407	51 013
AC 6 - Valeurs immobilisées	38 161	28 273
AC 7 - Autres actifs	114 105	108 524
TOTAL ACTIF	2 362 946	2 169 880
PASSIF		
PA 1 - Banque Centrale et CCP	5 189	36 016
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 692	80 704
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636	1 730 657
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	115 465	128 909
PA 5 - Autres passifs	99 943	93 629
TOTAL PASSIF	2 271 925	2 069 915
CAPITAUX PROPRES		
CP 1 - Capital	150 000	150 000
CP 2 - Réserves	43 656	46 850
CP 4 - Autres capitaux propres	87 312	83 646
CP 5 - Résultats reportés	-189 947	-180 531
CP 6 - Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 021	99 965
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 362 946	2 169 880

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2007	150 000	43 656	87 312	-180 531	-9 416	91 021
Affectation approuvée par l'AGO du 24/06/2008				-9 416	9 416	0
Solde après affectation du résultat 2007	150 000	43 656	87 312	-189 947	0	91 021

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET
D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST
- SODINO SICAR -**

Siège social : Av.Taïeb M'hiri -Batiment Société des Foires de Siliana - 6100 SILIANA -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2008, la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR, publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

اللائحة الأولى :

تصادق الجمعية العامة بعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة وللتقاريرين العام والخاص لمراقب الحسابات على القوائم المالية لسنة 2007 وعلى العمليات المعنية بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية. وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثانية :

تصادق الجمعية العامة العادية على الإبراء التام لذمة أعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية 2007. وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثالثة :

تصادق الجمعية العامة العادية على تويب النتيجة الصافية للسنة المالية 2007 والبالغة 136.841,982 - دينار كما يلي:
* 43902,019 - ديناراً على حساب الاستهلاكات المؤجلة
* 92939,963 - ديناراً على حساب النتائج المؤجلة
وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الرابعة:

تصادق الجمعية العامة العادية على تجديد عضوية كل من السيد عبد السلام محسني، السيد محمد الجويني، البنك التونسي للتضامن، البنك الوطني الفلاحي وبنك تونس العربي الدولي، وتنتهي مهامهم بانقضاء الجمعية العامة العادية التي ستعقد في الحسابات المالية لسنة 2010. وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الخامسة:

تخول كل الصلاحيات لرئيس مجلس الإدارة أو من ينوبه للقيام بكل إيداع ونشر عند الاقتضاء. وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable**B I L A N**
Après affectation du résultat au 31 Décembre 2007

	31/12/2007	31/12/2006
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 010	1 010
MOINS AMORTISSEMENTS	-1 010	-1 010
	-----	-----
	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	578 309	547 681
MOINS AMORTISSEMENTS	-170 107	-145 131
	-----	-----
	408 202	402 550
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 811 263	8 381 558
MOINS PROVISIONS	-990 752	-870 234
	-----	-----
	9 820 512	7 511 324
ACTIFS NON COURANTS	10 228 714	7 913 874
ACTIFS COURANTS		
AUTRES ACTIFS COURANTS	790 729	708 745
MOINS PROVISIONS	-7 115	-6 879
	-----	-----
	783 614	701 866
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	4 751 069	5 990 664
MOINS PROVISIONS	-22 699	0
	-----	-----
	4 728 371	5 990 664
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	129 578	166 891
	-----	-----
ACTIFS COURANTS	5 641 563	6 859 422
TOTAL DES ACTIFS	15 870 277	14 773 296

RESOLUTIONS - SODINO SICAR - (Suite)**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS****CAPITAUX PROPRES**

CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT APPELE ET VERSE	12 000 000	11 989 125
CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE		10 875
ACTIONNAIRES CAPITAL NON APPELE		-10 875
ACTIONNAIRES CAPITAL NON VERSE		-10 875
RESERVES	684 671	683 021
RESULTATS REPORTES	-698 551	-561 709
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT RESULTAT	11986 120	12 110 437
RESULTATS DE L'EXERCICE		
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT AFFECTATION	11 986 120	12 110 437
RESULTAT		

PASSIFS**PASSIFS NON COURANTS**

FINANCEMENT 21-21	570 985	575 760
FINANCEMENT FOPRODI	2 410 630	1 105 260
FINANCEMENT BEI	452 832	493 332
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS	56 667	88 729
PASSIFS NON COURANTS	3 491 114	2 263 081

PASSIFS COURANTS

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18 611	11 546
AUTRES PASSIFS COURANTS	100 600	99 422
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	273 832	288 809
PASSIFS COURANTS	393 044	399 777

TOTAL DES PASSIFS

3 884 157	2 662 859
------------------	------------------

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS

15 870 277	14 773 296
-------------------	-------------------

III-L'état d'évolution des capitaux propres (en dinars)

	Capital Social	Actionnaires Capital appelé non versé	Réseves	Résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2006	12 000 000	10 875	683 021	-561 709	12 110 437
Libération du capital non versé		10 875			10 875
Réserves pour fonds social			1 650		1 650
Affectation du résultat suivant l'AGO du 26/06/2008				-136 842	-136 842
Total	12 000 000	0	684 671	-698 551	11 986 120

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V, Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007, l'AMEN BANK publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2007 comme suit :

	en DT au 31/12/2007
Bénéfice De L'exercice	29 420 812,426
Report A Nouveau	2 379,161
1^{er} Reliquat	29 423 191,587
Réserves Légales	0,000
Bénéfice à Repartir	29 423 191,587
Réserve à Régime Spécial	1 102 541,009
2^{ème} Reliquat	28 320 650,578
Dividendes Statutaires Au Taux De 5%	3 500 000
Super Dividendes Au Taux De 7%	4 900 000
Fonds Social	1 500 000
Fonds De Retraite	300 000
Réserves Extraordinaires	18 120 000,000
Report A Nouveau 2007	650,578

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes et superdividendes pour le 27 juin 2008.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 150 millions de dinars. Elle délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'Administrateurs de :

Monsieur Rachid BEN YEDDER,
Monsieur Béchir BEN YEDDER,
Monsieur Ahmed EL KARM,
Monsieur Nabil BEN YEDDER,
Monsieur Ridha BEN GAIED,

RESOLUTIONS - AMEN BANK - (Suite)

Et de la Société PGI,

arrivent à échéance lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

Monsieur Rachid BEN YEDDER,

Monsieur Béchir BEN YEDDER,

Monsieur Ahmed EL KARM,

Monsieur Nabil BEN YEDDER,

Monsieur Ridha BEN GAIED,

Et la Société PGI

en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2010.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Monsieur Rachid BEN YEDDER,

Monsieur Béchir BEN YEDDER,

Monsieur Ahmed EL KARM,

Monsieur Nabil BEN YEDDER,

Monsieur Ridha BEN GAIED,

Monsieur Mahmoud BABBOU,

Monsieur Néji M'HIRI,

Monsieur Mongi LOUKIL,

La Société PGI,

La COMAR,

La Société PARENIN,

La Société LE PNEU.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Cinquième Résolution

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration d'AMEN BANK à acheter et à revendre ses propres actions pour réguler le cours en bourse, et le mandate pour en fixer les modalités, dans les limites autorisées par les textes susmentionnés, et notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2007.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe pour l'année 2007 le montant des jetons de présence à 180 milles dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à un montant global de 25 milles dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou d'extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS - AMEN BANK - (Suite)

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

ACTIF	31/12/2007	31/12/2006
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TG T	204 928	137 833
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	76 923	68 472
AC3- Créances sur clientèle	1 985 045	1 771 475
AC4- Portefeuille titres commercial	3 291	8 741
AC5- Portefeuille d'investissement	378 757	325 173
AC6- Valeurs immobilisées	90 338	73 971
AC7- Autres actifs	26 003	25 136
TOTAL ACTIF	2 765 286	2 410 801
PASSIF	31/12/2007	31/12/2006
PA1- Banque centrale et CCP	0	74 000
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	116 056	30 586
PA3- Dépôts de la clientèle	2 072 285	1 860 588
PA4- Emprunts et ressources spéciales	280 692	210 441
PA5- Autres passifs	31 869	16 994
TOTAL PASSIF	2 500 901	2 192 609
CAPITAUX PROPRES	31/12/2007	31/12/2006
CP1- Capital	85 000	70 000
CP2- Réserves	178 961	147 767
CP3- Actions propres	0	0
CP4- Autres Capitaux Propres	423	423
CP5- Résultats reportés	1	2
CP6- Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	264 385	218 192
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 765 286	2 410 801

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	fond social & de retraite	Report	Résultat de la période	Total
SOLDE AU 31/12/2007 AVANT REPARTITION	85 000	10 189	136 111	12 062	2	29 421	272 785
Affectation AGO du 18 juin 2008			19 222		-1	-19 221	
Dividendes						-8 400	-8 400
Mouvement Fonds social et de retraite				1 800		-1 800	
Transferts des réserves aux provisions						0	
Mouvement Actions propres						0	
Résultat de l'exercice 2007						0	
SOLDE AU 31/12/2007 APRES REPARTITION	85 000	10 189	155 333	13 862	1	0	264 385

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

ADWYA

Siège social : Route de la Marsa, Km 14 BP 658 - 2070 La Marsa -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 mai 2008, la Société Adwya publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 et après lecture des rapports du commissaire aux comptes y afférents, approuve lesdits états financiers et les rapports y afférents tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2007.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte du résultat dégagé au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 3.498.306 DT et décide de distribuer un dividende de 0,250DT par action sur l'exercice 2007.

L'affectation du bénéfice sera présentée alors comme suit :

1. Bénéfice net d'impôt : 3.498.306 DT,
2. Résultats reportés : pas de résultat,
3. Base de calcul de la réserve légale : 3.498.306 DT,
4. Réserve légale (5%) : 174.915 DT,
5. Solde disponible après réserve légale : 3.323.390 DT,
6. Bénéfice distribuable : 3.323.390 DT,
7. Dividendes aux actionnaires (11 000 000 X 0,250 DT) : 2.750.000 DT,
8. Affectation au poste de réserve ordinaire : 573.390 DT.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, ratifie la nomination de M. Mohamed Sakhr EL MATERI en tant qu'Administrateur en remplacement de Mme Baya Annabi EL MATERI pour le restant de son mandat, tel qu'il a été décidé par le Conseil d'Administration en date du 13 juillet 2007, et approuve la nomination de Mr. Mohamed Ghazi BEN TOUNES en tant qu'Administrateur tel qu'il a été décidé par le Conseil d'Administration du 14 Décembre 2007.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, décide de renouveler pour une période de trois années (exercices 2008, 2009 et 2010) le mandant des administrateurs suivants :

- Mr. Tahar EL MATERI
- Mr. Moncef EL MATERI
- Mr. Sofiène EL MATERI
- Mr. Mohamed Sakhr EL MATERI
- Mr. Moncef ZMERLI
- Mr. Mohamed Ghazi BEN TOUNES

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, fixe la somme de cinq mille dinars (5.000 DT) le montant annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration.

Les membres du comité permanent d'audit percevront en outre individuellement une somme annuelle de cinq mille dinars (5.000 DT) en rémunération de leurs travaux au sein dudit comité.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale réserve deux nouveaux sièges au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse, et ce, en représentation de la partie des actionnaires minoritaires du public. Ces administrateurs choisis durant cette séance par le vote des membres présents ou représentés et qui ont accepté sont :

- Mr. Hichem TERZI
- Mr. Mounir JERBI

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte que le comité d'audit de ADWYA S.A. s'est réuni le 24 mars 2008 et a mis à la disposition des membres du Conseil d'Administration son rapport et approuve dans son état ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, d'enregistrement ou autre.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

RESOLUTIONS - ADWYA - (Suite)

II - LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

(montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	Exercice clos au	
		31 décembre 2007	31 décembre 2006
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		1 260 982	1 190 693
Moins: amortissements		(494 330)	(397 227)
	1	766 652	793 466
Immobilisations corporelles		25 789 323	25 244 818
Moins: amortissements & provisions		(18 720 560)	(17 606 501)
	1	7 068 762	7 638 316
Immobilisations financières		44 531	41 149
Moins: provisions		0	0
	1	44 531	41 149
<i>Total des actifs immobilisés</i>		7 879 946	8 472 932
Autres actifs non courants		0	7 281
<i>Total des actifs non courants</i>		7 879 946	8 480 212
ACTIFS COURANTS			
Stocks		13 763 898	11 678 782
Moins : provisions		(200 318)	(339 767)
	2	13 563 580	11 339 015
Clients et comptes rattachés		2 907 724	2 304 540
Moins: provisions		(373 772)	(80 390)
	3	2 533 953	2 224 150
Autres actifs courants		1 376 371	1 544 147
Moins: provisions		(8 652)	0
	4	1 367 719	1 544 147
Placements et autres actifs financiers	5	3 361 492	1 862 731
Liquidités et équivalents de liquidités	6	2 019 758	829 087
<i>Total des actifs courants</i>		22 846 502	17 799 131
Total des actifs		30 726 448	26 279 343

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice clos au	
		31 décembre 2007	31 décembre 2006
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	7	11 000 000	10 000 000
Réserves	8	2 516 099	2 767 794
Autres capitaux propres	9	65 523	99 475
<i>Total des capitaux propres après affectation</i>		13 581 623	12 867 269
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	10	1 188 564	1 719 801
Autres passifs financiers		0	0
Provisions		1 907	13 852
<i>Total des passifs non courants</i>		1 190 471	1 733 653
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	10 952 651	8 686 325
Autres passifs courants	12	4 464 870	2 394 011
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	536 833	598 086
<i>Total des passifs courants</i>		15 954 354	11 678 422
<i>Total des passifs</i>		17 144 825	13 412 074
Total des capitaux propres et des passifs		30 726 448	26 279 343

III - L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(montants exprimés en dinar tunisien)

	Capital social	Réserve légale	Réserve P. réinv.	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Autres capi. Prop	TOTAL
Solde au 31 décembre 2007 avant affectation	11 000 000	471 507		1 296 287	3 498 306	65 523	16 331 623
Affectation Réserves légales	0	174 915	0	0	(174 915)	0	0
Dividendes à verser sur le bénéfice 2007					(2 750 000)		(2 750 000)
Affectation Autres Réserves				573 390	(573 390)		0
Solde après affectation du résultat de l'exercice 2007	11 000 000	646 422	0	1 869 677	0	65 523	13 581 623

AVIS DES SOCIETES * (suite)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
- ICF -**

Siège social : 42, rue Ibn Charaf - 1002 Tunis -

Suite à notre communiqué du **09/10/2006**, nous informons les actionnaires de la société «**INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR**» (ICF) que la Commission Européenne a décidé d'une amende de **1.700.000 € ~ (3.077.000 DT)** dont les attendus seront communiqués par la **C.E.** aux **I.C.F.** dans les jours qui suivent.

L'analyse de ces attendus décidera de la suite à donner à cette décision.

Cette amende est largement couverte par les provisions constatées dans les états financiers de **l'exercice 2007** qui s'élèvent à **4.500.000 DT.**

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2008 - AS - 648

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'environnement, Route de Naâssen
- 2013 Bir KASSAA Ben AROUS -

La Société ELECTROSTAR porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2008, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2007 à partir du **15 juillet 2008**, à raison de **D.0,600 par action.**

2008 - AS - 649

ASSEMBLEE GENERALE

**SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES
DE TELECOMMUNICATIONS
- SOTETEL -**

Siège Social : Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS -

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SOTETEL - porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 18 juillet 2008 à 9H**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (I.A.C.E) sis aux berges du lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2007 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférant au même exercice ;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2007 ;
- Présentation du plan triennal pour le développement des activités de la SOTETEL (Business Plan) ;
- Quitus aux administrateurs.

2008 - AS - 634

AVIS

COURBE DES TAUX DU 04 JUILLET 2008

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008002248	BTCT 52 semaines 29/07/2008		5,273%	
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008		5,292%	
TN0008002263	BTCT 52 semaines 07/10/2008		5,305%	
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,330%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,362%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,375%	1 006,978
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,556%	1 019,331
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,875%	1 003,544
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,136%		997,925
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,218%	1 060,162
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,256%	1 097,294
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,350%	1 033,325
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,620%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,740%		1 000,358
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,100%		982,065

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		MOINS VALEUR		
			LIQUIDATIVE du 03/07/2008	LIQUIDATIVE du 04/07/2008	E 31/12/2007 DINARS	EN %	
SICAV OBLIGATAIRES							
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	123,321	123,332	2,289	1,89%	
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	101,643	101,653	1,979	1,91%	
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	100,351	100,361	1,929	1,88%	
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	102,838	102,849	2,131	2,03%	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	102,263	102,275	2,381	2,28%	
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	102,557	102,570	2,418	2,31%	
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	101,130	101,143	2,181	2,11%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	100,995	101,007	2,148	2,08%	
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	104,053	104,065	2,166	2,04%	
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	102,828	102,840	2,253	2,15%	
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	105,736	105,748	2,331	2,16%	
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	05/05/2008	101,785	101,797	2,265	2,17%	
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	101,257	101,269	2,207	2,12%	
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	104,004	104,014	2,209	2,08%	
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	102,370	102,381	2,231	2,13%	
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	103,933	103,945	2,282	2,15%	
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	104,145	104,156	2,174	2,05%	
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	102,265	102,275	2,051	1,97%	
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	103,182	103,195	2,257	2,15%	
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	102,294	102,306	2,299	2,14%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	100,682	100,695	2,502	2,40%	
FINA O SICAV	FINACORP	-	101,651	101,683	1,683	1,68%	
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	101,929	101,932	1,932	1,93%	
FCP OBLIGATAIRES							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,121	1,121	0,019	1,72%	
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,610	10,611	0,212	2,04%	
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,205	10,206	0,210	2,02%	
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	101,099	101,109	1,109	1,11%	
SICAV MIXTES							
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	40,661	40,665	0,803	2,01%	
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	29,581	29,584	0,651	2,25%	
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	79,891	79,802	6,609	8,94%	
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	30/05/2008	97,045	97,414	14,366	16,98%	
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	30/05/2008	990,073	992,723	139,107	15,99%	
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	70,643	70,735	7,981	12,36%	
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,324	101,256	2,739	2,66%	
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	61,370	61,476	6,718	11,97%	
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,340	46,446	0,631	1,34%	
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	53,536	53,600	6,545	13,50%	
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,344	95,345	4,253	4,54%	
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	97,004	96,932	9,546	10,72%	
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,098	13,108	0,779	6,13%	
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	77,615	77,520	10,285	15,17%	
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	187,161	187,290	21,903	12,95%	
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	113,019	112,987	3,427	3,01%	
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 425,776	1 424,784	229,240	18,84%	
FCP MIXTES							
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 648,699	1 650,143	184,988	12,63%	
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 141,945	142,232	12,087	9,12%	
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 136,229	135,942	10,293	7,96%	
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 120,783	121,042	7,431	6,27%	
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,606	1,602	0,206	14,76%	
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,398	1,395	0,100	7,72%	
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 9 301,757	9 004,509	261,951	2,95%	
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,008	11,019	0,760	7,18%	
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,941	11,965	1,547	14,49%	
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,555	13,605	2,882	26,48%	
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,701	12,789	2,556	24,24%	
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 103,649	103,528	5,941	5,92%	
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 108,755	109,003	8,273	8,21%	
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 107,263	107,861	6,980	6,92%	
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,923	13,899	3,324	31,43%	
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 047,965	1 050,478	31,457	3,09%	
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 443,896	5 443,084	443,084	8,86%	
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 102,983	103,364	3,364	3,36%	
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 102,036	102,755	2,755	2,76%	
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 041,360	1 042,368	42,368	4,24%	
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	104,623	104,646	4,646	4,65%	
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	500,435	501,120	1,120	0,22%	

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins valeur ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM